

## Notes et Documents N° 102



BP 823 - 988845 Nouméa Nouvelle-Calédonie  
Tél : (687) 28 31 56 - 27 54 81  
Fax : (687) 28 81 48  
e-mail : itsee@itsee.nc

Directeur de la Publication  
G. Baudchon

Responsable Étude Économique  
C. Lembège Annonier

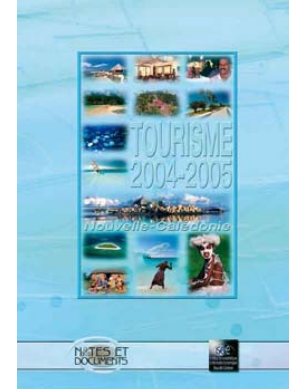
Rédacteur  
C. Valentini

Responsable Publications et  
conception graphique  
M. Messing Colmet Daage

Réalisation  
B. Chatonnier Roquelaure

Vente  
1 200 F.CFP, avion 15,08 EUR  
Dépôt légal  
ISSN 0758-0029

Toute reproduction est autorisée avec  
indication précise de la source :  
ND N° 102, ISEE  
Édition : Mars 2007



### Avant propos

Depuis 1995, l'ISEE travaille sur l'élaboration d'un compte satellite de tourisme. La réalisation d'un tel compte répondait au besoin, exprimé par les pouvoirs publics d'appréhender plus précisément le secteur du tourisme et son poids dans l'ensemble de l'économie néo-calédonienne.

En 2003, "Le tourisme 2000" (2000 étant la septième année étudiée) a été pour la première fois diffusée. Après une interruption de deux ans, les travaux sur le compte du tourisme ont repris permettant notamment de mettre à jour les données sur l'emploi salarié et l'activité des entreprises touristiques.

"Le compte du tourisme 2004-2005" présente trois des cinq grandes parties habituellement traitées dans les comptes précédents.

Une étude complète portant sur les années 2005 et 2006 sera disponible courant 2007.

Le Directeur de l'ISEE

Gérard BAUDCHON

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>2</b>	<b>Entreprises touristiques</b>	<b>11</b>
Tableau synoptique	2	Image des entreprises	11
Arrivées de touristes non résidents	3	Les résultats du tourisme	14
<b>Dépenses des touristes non résidents</b>	<b>5</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>17</b>
Recettes des entreprises calédoniennes	5		
<b>Emploi touristique</b>	<b>9</b>		
Emploi salarié lié au tourisme	9		



LE TOURISME  
EN 2004-2005  
ÉDITION  
MARS 2007

# INTRODUCTION

## TABLEAU SYNOPTIQUE

### LES TOURISTES NON RÉSIDENTS

	Effectif	Durée moyenne de séjour	Dépense moyenne / jour*
France	27 727	33,2	5 302
Japon	31 486	5,5	22 876
Nouvelle Zélande	6 328	8,4	7 723
Australie	16 062	8,9	12 148
Autres	19 048	19,4	8 877
<b>Total</b>	<b>100 651</b>	<b>16,8</b>	<b>8 440</b>

Source : ISEE \* Non compris le transport international

Unités : nombre, FCFP

### DÉPENSES DES TOURISTES NON RÉSIDENTS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

	Hébergement	Cafés, restaurants	Transport local	Loisirs	Souvenirs	Autres	Transport international	Total
2004	5,0	2,5	1,4	0,5	2,2	2,1	4,2	<b>17,8</b>
2005	5,3	2,6	1,5	0,5	2,3	2,1	4,1	<b>18,4</b>

Source : ISEE

Unité : milliard de FCFP

### EMPLOI TOURISTIQUE

	Hébergement	Cafés, restaurants	Transport touristique	Duty free*	Autres	Ensemble
2003	1 267	1 002	1 084	nc	389	<b>3 742</b>
2004	1 366	1 107	1 081	nc	387	<b>3 941</b>
2005	1 366	1 107	1 081	nc	406	<b>3 960</b>

Source : ISEE \* Non communiqué

Unité : nombre

### LES ENTREPRISES TOURISTIQUES

	2004		2005	
	Entreprises	Salariés*	Entreprises	Salariés
Hôtels	65	1 211	66	1 320
Autres moyens d'hébergement	88	56	96	46
Restaurants	452	976	466	1 074
Cafés	32	26	31	33
Transport touristique	192	789	211	789
Agences de voyages	92	215	99	213
Autres activités touristiques	174	391	146	359
<b>Total</b>	<b>1 095</b>	<b>3 664</b>	<b>1 115</b>	<b>3 835</b>

Source : ISEE \* Nombre moyen de salariés

Unité : nombre

### LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU SECTEUR DU TOURISME

	2000	2001	2002	2003	2004
Entreprises	991	1 037	1 025	1 046	1 095
Salariés*	3 187	3 338	3 316	3 384	3 664
Chiffre d'affaires	38 391	39 129	38 967	43 066	47 940
Valeur ajoutée	15 937	15 235	14 780	18 332	21 304
<b>% PIB</b>	<b>3,6%</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,9%</b>

Source : ISEE \* Nombre moyen de salariés

Unités : nombre, million de FCFP

# 100 651 TOURISTES EN 2005

## ARRIVÉES DE TOURISTES NON RÉSIDENTS

Après deux années consécutives jugées plutôt décevantes, la Nouvelle-Calédonie enregistre une légère augmentation du nombre de touristes en 2005 (1,1%) en dépassant la barre des 100 000 touristes alors que 99 515 touristes avaient choisi la Nouvelle-Calédonie comme destination de voyage en 2004. Les arrivées de touristes restent toutefois inférieures à celles de 2003 et 2002 (respectivement de 101 983 et 103 933 touristes).

## TOURISTES SELON LEUR LIEU DE RÉSIDENCE

	<i>Métropole</i>	<i>Japon</i>	<i>Nelle-Zélande</i>	<i>Australie</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
1993	16 225	26 901	7 658	16 740	13 229	80 753
1994	21 172	23 695	8 761	17 445	14 030	85 103
1995	24 707	25 066	7 168	15 325	13 990	86 256
1996	27 640	26 987	6 768	14 401	15 325	91 121
1997	30 149	34 629	7 448	17 229	15 682	105 137
1998	28 805	35 420	7 164	15 455	16 991	103 835
1999	29 500	31 017	7 090	14 567	17 561	99 735
2000	30 702	31 051	9 576	18 012	20 246	109 587
2001	25 202	27 954	8 049	19 200	20 110	100 515
2002	29 964	27 202	5 935	19 216	21 616	103 933
2003	29 440	28 490	6 030	15 957	22 066	101 983
2004	27 358	29 229	6 368	16 212	20 348	99 515
2005	27 727	31 486	6 328	16 062	19 048	100 651

Source : ISEE

Unité : nombre

Pourtant l'année 2005 avait bien commencé avec une progression de l'ordre de 14,9% au premier trimestre 2005 par rapport à la même période de l'année précédente. Toutefois la tendance s'est inversée dès le second trimestre de l'année 2005 : les arrivées de touristes ont respectivement diminué de 8,9% et de 0,7% au cours des deuxième et troisième trimestres 2005 puis se sont stabilisées au quatrième trimestre toujours par rapport aux mêmes périodes. La hausse du nombre de touristes observée en 2005 s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de touristes japonais : 31 486 Japonais ont séjourné en Nouvelle-Calédonie en 2005 soit 7,7% de plus qu'en 2004 (2 257 personnes supplémentaires). Il faut remonter à l'année 2000 pour enregistrer un nombre annuel de touristes nippons en Calédonie supérieur à 30 000. La mise en place de nouvelles rotations entre le Japon et la Nouvelle-Calédonie (via Osaka notamment) ainsi que les nombreuses campagnes de promotion semblent avoir porté leurs fruits.

# INTRODUCTION

Les Métropolitains sont également venus plus nombreux en Nouvelle-Calédonie : leurs entrées ont augmenté de 1,3% au regard de l'année précédente; cependant, l'effet des campagnes médiatiques au travers des émissions télévisuelles métropolitaines comme "Koh Lanta", "la Carte au trésor", "Thalassa" ou encore "C'est pas sorcier", ne s'est pas encore fait sentir et il faudra sans doute attendre 2006 pour en mesurer l'impact.

En revanche, le nombre de touristes australiens et néo-zélandais stagne depuis trois années. Leur fréquentation plafonne respectivement autour des 16 000 et 6 000 personnes par an et ce depuis 2003. Les acteurs locaux ont décidé d'accroître la promotion de la Calédonie, notamment en Nouvelle-Zélande, avec pour objectif d'atteindre les 15 000 touristes kiwis par an d'ici cinq ans.

Enfin, le plus fort recul concerne les "Autres" touristes, avec une contraction globale de 6,4%. Parmi eux, les touristes venant des pays d'Europe (autres que la France) sont en diminution de 3,5% sur un an, ceux venant du Vanuatu et de Wallis-et-Futuna reculent plus fortement (respectivement -10,0% et -13,7%). En revanche, il faut relever la progression des marchés asiatiques (+24,5% pour les pays autres que le Japon) et polynésiens (+12,7% pour les touristes en provenance de Polynésie Française), et des autres états insulaires océaniques (+15,8%).

A noter le cas du marché américain : après un pic en 2000 (2 355 touristes dont 1 722 des Etats-Unis) en raison de la mise en service par AOM de la ligne Nouméa-Paris via Los Angeles, la fréquentation ne cesse de décroître pour se situer à 1 629 touristes en 2005 (dont 807 des Etats-Unis), malgré une hausse de 8,7% par rapport à 2004.

Mis à part en 2000 où elle s'était relativement démarquée avec près de 110 000 touristes, la fréquentation touristique stagne depuis 1997 autour des 100 000. C'est dans ce contexte qu'ont été lancées les Assises du tourisme qui réunissent les professionnels du secteur et les trois provinces. Après une première édition en novembre 2004 dont le but était de dresser un état des lieux du secteur, une deuxième édition s'est déroulée en fin d'année 2005, avec pour objectif de proposer un plan d'action concret pour relancer l'industrie touristique.

Ce plan de développement touristique concerté, défini sous les conseils d'un cabinet d'experts métropolitains, se décline en trois phases et ambitionne d'accueillir, à l'horizon 2015, 180 000 touristes étrangers (hors métropolitains).

La première phase de ce plan ("rattrapage et mise en place immédiate d'un plan d'amélioration") devrait débuter en 2006 ; elle consistera à préparer une première tranche d'hébergements nouveaux, prendre une position offensive sur les mar-

chés prioritaires, améliorer la structure de l'offre locale, renforcer la formation professionnelle et apporter un appui à l'ingénierie des projets.

La deuxième phase démarrerait en 2008, avec le lancement d'une véritable stratégie en terme d'image touristique ("stratégie de destination") ; elle s'appuierait sur un marketing de l'offre, et des investissements de capacité d'hébergement et d'équipements structurants.

Enfin, la dernière phase ("consolidation") consisterait, à partir de 2012, à consolider les deux premières phases, à travers un marketing de la demande, un réinvestissement de capacité sur l'hébergement et des investissements sur de nouvelles capacités aériennes.

Selon l'Organisation du Tourisme du Pacifique Sud (SPTO), les cinq prochaines années s'annoncent très bonnes pour l'industrie régionale du tourisme, dans la mesure où les récents attentats de Bali et la menace des attaques terroristes ont permis au Pacifique de devenir plus attractif aux yeux des touristes asiatiques. L'Organisation affirme également que cet essor du tourisme dépend non pas des hôteliers et des entreprises touristiques, mais de la participation active de la population locale dans la conception, la promotion et la commercialisation des activités touristiques.

*Source : Bilan économique et social 2005 - ISEE*

# 18,4 MILLIARDS DE F.CFP

## RECETTES DES ENTREPRISES CALÉDONIENNES

Les dépenses des touristes non résidents auprès d'entreprises calédoniennes sont estimées à 18,4 milliards de F.CFP en 2005. Les touristes non résidents ont toutefois déboursé 27,3 milliards de F.CFP pour se rendre et séjourner en Nouvelle-Calédonie, mais pour évaluer la part des dépenses qui bénéficie exclusivement aux entreprises néo-calédoniennes, il convient d'enlever du poste "transport international", les dépenses effectuées auprès d'entreprises non résidentes. S'agissant du transport international, seule l'entreprise Air Calédonie International est concernée (à titre d'exemple Air France, en tant que transporteur n'est pas considérée comme une entreprise locale). En 2005, selon son rapport d'activité, Aircalin a réalisé 54,8% de son chiffre d'affaires avec des personnes ne résidant pas en Nouvelle-Calédonie et 45,2% avec des résidents néo-calédoniens. En ce qui concerne les non résidents, une part est réalisée sur des tronçons ne touchant pas la Nouvelle-Calédonie mais nous ne disposons pas de tous les éléments pour la calculer.

### ESTIMATION DE LA RECETTE TOURISTIQUE

	Hébergement	Cafés, restaurants	Transport international	Transport local	Loisirs	Souvenirs	Autres	Total	Effectif
2000	5 751	2 635	2 723	1 452	529	2 168	1 821	17 079	109 587
2001	4 795	2 308	3 039	1 207	429	1 987	1 782	15 546	100 515
2002	5 329	2 723	2 842	1 477	483	2 289	2 206	17 349	103 933
2003	5 063	2 523	3 894	1 415	467	2 190	2 058	17 610	101 983
2004	4 959	2 520	4 181	1 449	462	2 185	2 093	17 849	99 515
2005	5 304	2 581	4 112	1 523	485	2 267	2 111	18 383	100 651

Sources : ISEE, Air Calédonie International.

Unités : million de F.CFP, nombre

### AVERTISSEMENT

Les résultats relatifs à la dépense des touristes non résidents pour l'année 2005 sont estimés à partir des résultats d'une enquête menée au cours de la période avril 2000 à février 2001 sur un échantillon de tous les vols au départ de l'aéroport international de La Tontouta (cf. p. 17).

# DÉPENSES DES TOURISTES NON RÉSIDENTS

## STRUCTURE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE DES NON-RÉSIDENTS

### LES DÉPENSES AVANT ET PENDANT LE SÉJOUR

Les touristes non résidents qui choisissent la Nouvelle-Calédonie comme destination de vacances réalisent des dépenses avant et pendant leur séjour. Si pour les Métropolitains, les touristes des "Autres pays" et les Australiens, les dépenses effectuées avant et pendant les vacances sont à peu près équivalentes, les dépenses des Néo-Zélandais et surtout des touristes japonais sont pour l'essentiel réalisées avant leur départ. Ceci est lié à l'achat de forfait avant le départ, pour la grande majorité de ces touristes, qui comprennent l'avion, l'hébergement (parfois en pension complète), les transferts et même les excursions. Pour les Métropolitains et les touristes des "Autres pays", le "transport international" représente la quasi-totalité des dépenses effectuées avant le départ. En raison du poids important du transport international, la plupart des dépenses effectuées avant le départ reviennent la plupart du temps à des entreprises non résidentes.

Les résultats de la compagnie Air Calédonie International ne pouvant être répartis par type de marché, l'analyse des dépenses du "tourisme récepteur" en Nouvelle-Calédonie se fera hors transport international.

L'hébergement constitue le poste de dépenses le plus important en 2005 : il s'élève à 5,3 milliards de F.CFP et représente 37,2% des dépenses touristiques totales. Les restaurants, les bars, les cafés arrivent en deuxième position avec un montant de 2,6 milliards de F.CFP. Ils sont suivis par les dépenses en souvenirs et en cadeaux, 2,3 milliards de F.CFP, les dépenses "Autres", 2,1 milliards de F.CFP, qui correspondent essentiellement à des dépenses en alimentation ou à des achats d'autres biens et services (cartes postales, timbres, produits pharmaceutiques, ...). Les dépenses en transport local s'élèvent à 1,5 milliard de F.CFP. Quant aux dépenses de loisirs, elles ne représentent que 485 millions de F.CFP.

Les dépenses journalières ont été évaluées à 8 440 F.CFP par personne avec toutefois des différences sensibles selon la résidence du touriste. Les Japonais arrivent en tête des dépenses avec un montant de 22 876 F.CFP par jour et par personne. Arrivent ensuite les touristes australiens qui dépensent en moyenne par jour 12 148 F.CFP. Les dépenses quotidiennes sont estimées à 8 877 F.CFP pour les touristes des "Autres pays", à 7 723 F.CFP pour les

Néo-Zélandais et à 5 302 F.CFP pour les Métropolitains.

Les Japonais et les Australiens consacrent une grande partie de leur budget à l'hébergement : ils dépensent **en moyenne par séjour** et par personne respectivement 68 660 F.CFP et 58 630 F.CFP. Avec une dépense moyenne par séjour de 52 811 F.CFP en hôtellerie, les Métropolitains arrivent en troisième position. Si les Japonais privilégient plutôt l'hôtellerie de luxe, dont le prix compense la courte durée du séjour, les Métropolitains séjournent beaucoup plus nombreux dans des hébergements moins onéreux tels que les gîtes.

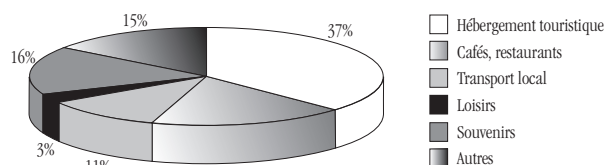
Les dépenses en restaurants, cafés sont surtout le fait des Métropolitains, des Australiens et des touristes des "Autres pays" : ils y consacrent respectivement 37 687 F.CFP, 22 115 F.CFP et 37 553 F.CFP. Quant aux touristes japonais, la dépense moyenne par séjour en restauration s'élève à 13 081 F.CFP. On peut noter que le poste de dépense en restaurants, cafés est peu élevé chez les Japonais, qui adoptent plus fréquemment un système d'hébergement en pension ou de demi-pension.

Les Métropolitains restent les

premiers clients des entreprises de transport local (transport aérien, maritime, location de véhicules, etc.). Pratiquant le plus souvent une forme de tourisme qualifiée d'affinitaire, les Métropolitains profitent également de la présence de parents ou d'amis pour choisir la Nouvelle-Calédonie comme destination de vacances. Ainsi, ils font fréquemment au cours de leur séjour, en général long, des déplacements dans les îles (Ile des Pins ou Iles Loyauté) et le "tour de Calédonie". C'est pour cette raison que près de la moitié des dépenses en transport local sont le fait des Métropolitains ; ils y consacrent en moyenne par séjour et par personne 24 880 F.CFP. Les touristes des autres pays arrivent en seconde position avec un montant de 17 131 F.CFP.

Bien que les Japonais restent la clientèle de choix des commerces spécialisés en souvenirs et en cadeaux, avec un montant de dépense de 22 100 F.CFP par séjour et par personne, les résidents métropolitains arrivent désormais en première position (22 788 F.CFP). Les dépenses des touristes des "Autres pays" en "Autres biens et services" et en souvenirs et en cadeaux sont également élevées.

### RÉPARTITION DE LA DÉPENSE TOURISTIQUE



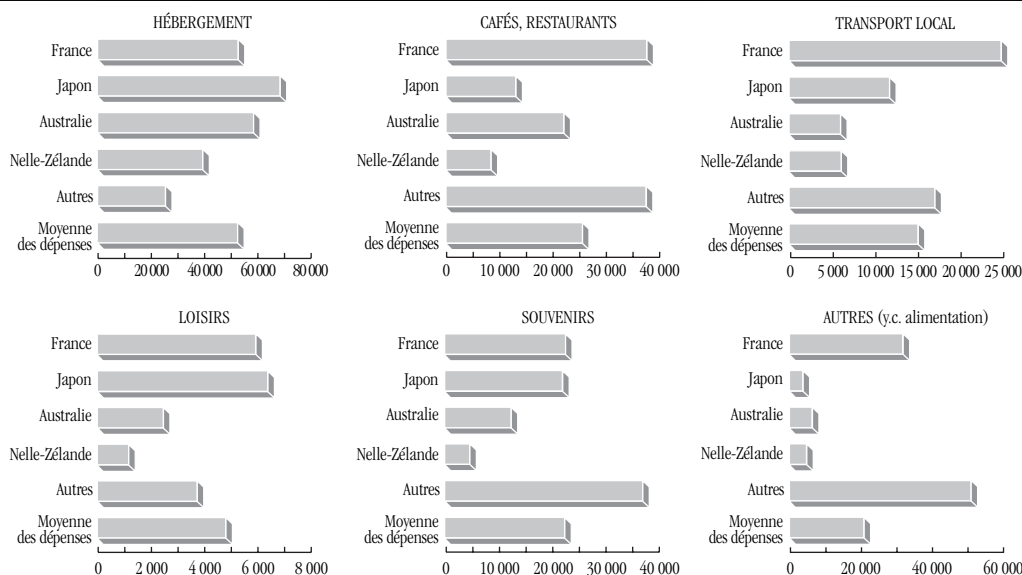
# DÉPENSES DES TOURISTES NON RÉSIDENTS

Les touristes provenant principalement de la Polynésie Française, de Wallis-et-Futuna et du Vanuatu, profitent de leur séjour en Nouvelle-Calédonie pour acheter des vêtements ou des petits biens d'équipements qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement habituel ; l'achat de souvenirs, bien souvent comparables à ceux dont ils disposent chez eux, est très faible. Toutes ces dépenses sont indifféremment classées dans les "Souvenirs et cadeaux" ou dans les "Autres dépenses"

selon le sentiment du touriste interrogé. Les Métropolitains restent à l'origine de plus 40,0% des dépenses "Autres" qui regroupent également les achats en alimentation. Ne séjournant que rarement à l'hôtel, ils participent en général aux dépenses quotidiennes de leurs proches ou de leurs amis qui les hébergent. Les achats en produits alimentaires et ménagers sont de ce fait importants. Les Métropolitains dépensent en moyenne 31 090 F.CFP par séjour et par personne.

Les Japonais sont les premiers clients des entreprises offrant des services de loisirs, d'excursions et de distractions diverses : ils y consacrent un budget moyen de 6 402 F.CFP par séjour et par personne. Les principaux loisirs des Japonais sont la plongée, la pêche mais aussi des excursions organisées sur les îles (Ile des Pins, Iles Loyauté) ou les îlots proches de Nouméa. Ils sont suivis par des Métropolitains 5 945 F.CFP ; les autres touristes arrivent loin dernière.

## DÉPENSES MOYENNES PAR SÉJOUR ET PAR TOURISTE EN 2005 (EN F.CFP)



# LE TOURISME CONTINUE DE CRÉER DES EMPLOIS

## EMPLOI SALARIÉ LIÉ AU TOURISME (DONNÉES CAFAT)

La Nouvelle-Calédonie comptait en 2005 plus de 3 900 salariés dans le tourisme. Ils étaient 3 742 à y exercer une activité en 2004. Ils sont désormais 3 960 en 2005 (+5,8%). L'activité touristique occupe ainsi 7,3% de l'emploi salarié déclaré à la CAFAT en 2005. La croissance de l'emploi salarié émane principalement des hôtels, cafés et restaurants et des transports. Les activités relevant de l'hôtellerie, de la restauration, des cafés et des

### RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ

Activité	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Hôtellerie	1263	1 317	1 224	1 254	1 267	1 366
Restauration	832	857	852	811	976	1 074
Bars	26	27	38	34	26	33
Transport touristique maritime	54	54	48	49	48	32
Transport touristique aérien	597	613	625	633	650	658
Transport touristique terrestre	51	57	68	73	80	80
Location de véhicules	37	40	48	51	53	60
Agences de voyages	195	213	223	232	251	251
Divers	335	355	383	361	389	406
Duty free	131	nc	nc	nc	nc	nc
<b>Ensemble</b>	<b>3 521</b>	<b>3 534</b>	<b>3 509</b>	<b>3 498</b>	<b>3 742</b>	<b>3 960</b>

Source : CAFAT

Unité : Nombre moyen de salariés

bars ont été regroupées sous l'appellation HCR (hôtels, cafés, restaurants). Les hôtels, cafés, restaurants restent le premier employeur du tourisme : ces activités concernent à elles seules 2 473 personnes en 2005, soit 62,5% de l'effectif salarié touristique. 55,2% des salariés des HCR travaillent dans l'hébergement touristique ; 43,4% dans la restauration et seulement 1,3% dans des bars ou cafés.

### AVERTISSEMENT

*L'effectif salarié de la partie "Emploi touristique" diffère de celui présenté dans les parties "Entreprises touristiques".*

*Dans la partie "Entreprises touristiques" les salariés des organismes de promotion et des duty free ont été exclus ainsi que ceux travaillant pour des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie.*

*Notons que seul l'emploi salarié est traité ; les non salariés et les fonctionnaires ne sont pas pris en compte.*



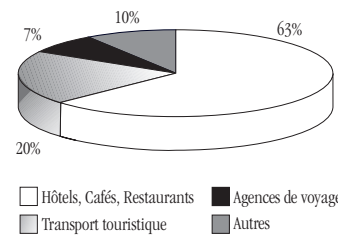
Au sein des activités touristiques, l'hôtellerie demeure la principale source d'emploi : elle totalise à elle seule 1 366 postes, soit plus du tiers (34,5%) de l'emploi salarié touristique. L'hébergement touristique enregistre une forte augmentation du nombre de salariés au regard de l'année précédente (+7,8%, 99 emplois supplémentaires). La restauration qu'elle soit rapide ou traditionnelle emploie 27,1% de l'effectif salarié touristique et occupe ainsi la seconde place dans le classement des employeurs du tourisme. La progression de l'emploi salarié est également importante (10,0%, soit 98 personnes supplémentaires). Dans les bars, l'effectif salarié a augmenté par rapport à l'année précédente.

L'activité de transport liée au tourisme (air, terre, mer y compris la location de moyens de transport) employait, en 2005, 830 salariés contre 833 en 2004. La baisse de l'emploi salarié masque toutefois des évolutions différentes selon les types de transport qui la composent. En effet, la diminution du nombre de salariés est enregistrée uniquement dans le transport maritime : 16 personnes de moins en 2005. En revanche le nombre de salariés a augmenté dans les transports aérien et terrestre ; ces deux activités repré-

sentent respectivement 79,2% et 9,7% de l'effectif salarié du transport touristique.

L'activité de location de moyens de transport enregistre elle aussi une augmentation de son effectif salarié (7 personnes de plus). Le transport aérien demeure le troisième employeur du tourisme en occupant 16,6% des emplois salariés. Il est important de rappeler que sont retenus ici les employés de la compagnie Air France résidant en Nouvelle-Calédonie et déclarés à la CAFAT, alors que dans l'étude de la production, cette entreprise n'est pas prise en compte puisqu'il ne s'agit pas d'une entreprise résidente sur le "Caillou" ; la même logique est appliquée aux salariés de la re-

## EMPLOI SALARIÉ



présentation Qantas (reclassés dans le transport aérien alors que la CAFAT les comptabilise dans l'activité "Agences de voyages").

Les autres activités touristiques qui représentent 10,2% de l'emploi salarié touristique ont enregistré une augmentation de leur effectif de 4,3% par rapport à l'année 2004. En plus de la plongée sous-marine, ce groupe compte d'autres activités touristiques orientées vers les loisirs, le sport, la nature (randonnées pédestres, sports nautiques, activités récréatives, etc.) et comprend aussi les établissements de jeux qui occupent la grande majorité de l'effectif salarié de ce groupe.

L'effectif salarié des agences de voyages qui représentent 6,3% des emplois salariés liés au tourisme est stable. Rappelons que sous l'appellation "agences de voyages" sont regroupés outre les agences de voyages, les organismes chargés de la promotion locale et internationale du tourisme.

### Premiers employeurs du secteur du tourisme en 2005 par effectif salarié

Air Calédonie International  
Hôtel Le Méridien de Nouméa  
Air Calédonie  
Casino de Nouméa  
**200 salariés**

Hôtel Le Surf  
Hôtel Le Nouvata Park Hôtel de  
Nouméa  
**100 salariés**

Bingo  
Mac Donald's Nouméa  
Koulnoue village  
Hôtel Le Méridien d'Oro  
Beach Vata  
Mac Donald's Koutio  
Arc en ciel service  
**40 salariés**

Source : CAFAT

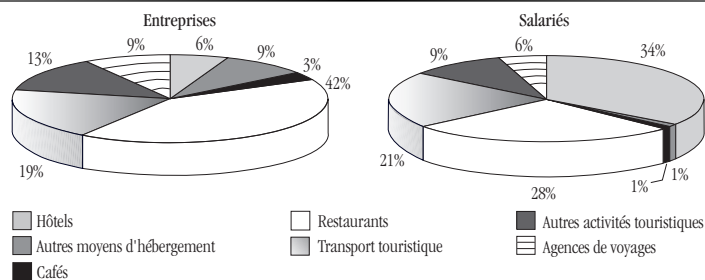
# 1 115 ENTREPRISES TOURISTIQUES

## IMAGE DES ENTREPRISES

Définir l'activité touristique reste un exercice difficile. A côté des activités dites traditionnelles (l'hôtellerie, la restauration) une multitude de services sont également offerts allant de l'activité de plongée sous-marine, à la location de moyens de transport en passant par les commerces de souvenirs. Les entreprises liées au tourisme sont donc celles destinées à satisfaire les besoins des touristes ou celles dont le niveau d'activité est très directement lié au phénomène touristique (réalisation d'une importante partie de leur chiffre d'affaires grâce au tourisme).

Sept groupes d'activité ont été retenus : les hôtels, les autres moyens d'hébergement, les cafés, les restaurants, les agences de voyages, les autres activités touristiques, les transports touristiques (voir annexe). L'activité des commerces de détail spécialisés (essentiellement le commerce touristique, curios et duty free) étant mal connue, les chiffres s'y rapportant (y compris leurs salariés) n'ont pas pu être retenus dans l'étude.

## SECTEUR DU TOURISME EN 2005



## AVERTISSEMENT

Ne prenant en compte que les entreprises résidentes en Nouvelle-Calédonie et appartenant à la sphère marchande (hors commerces, duty-free), les salariés travaillant dans les organismes publics chargés de la promotion locale et internationale tels que Nouvelle-Calédonie Tourisme, Destination Iles Loyauté ou les syndicats et office du tourisme classés avec les agences de voyages, ainsi que ceux employés par les compagnies Air France et Qantas ont été écartés. C'est pour ces différentes raisons que l'effectif salarié présenté dans la partie "emploi touristique" diffère du nombre de salariés présenté ici.

# ENTREPRISES TOURISTIQUES

En 2005, on dénombrait dans le Répertoire d'Identification Des Entreprises et des Établissements, le RIDET, 1 115 entreprises exerçant leur activité dans le tourisme. Elles employaient 3 835 salariés.

La physionomie des entreprises du tourisme n'a guère évolué depuis 2000. Les activités liées au tourisme restent essentiellement composées de petites structures qui se limitent au chef d'entreprise : plus de 3 entreprises sur 5 n'emploient aucun personnel salarié. Les entreprises de 1 à 9 salariés représentent près du tiers des entreprises touristiques.

Prises dans leur ensemble, les entreprises de moins de 10 salariés représentent 93,2% des unités du tourisme. Du fait de leur petite taille, la grande majorité de ces entreprises ont un statut juridique de "personne physique" : 71,3% des uni-

ENTREPRISES PAR TRANCHE DE SALARIÉS					
	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Hôtels	10	24	15	16	66
Autres moyens d'hébergement	79	17	-	-	96
Restaurants	218	223	19	6	466
Cafés	23	7	1	-	31
Transport touristique	164	40	3	4	211
Agences de voyages	74	17	5	3	99
Autres activités touristiques	123	20	1	2	146
<b>Ensemble</b>	<b>691</b>	<b>348</b>	<b>44</b>	<b>32</b>	<b>1 115</b>

Source : ISEE Unité : nombre

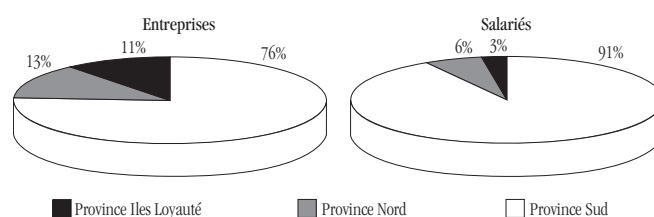
tés qui ne comptent aucun personnel salarié ont opté pour ce statut ; près de 30,0% des entreprises occupant 1 à 9 salariés sont des entreprises individuelles. A noter que parmi les entreprises de moins de 10 salariés ayant opté pour le statut de société, 85,0% ont choisi la SARL comme catégorie juridique.

Les entreprises de 10 salariés et plus ne concernent que 6,8% des entreprises touristiques soit 76 entreprises dont

32 emploient plus de 20 salariés ; et 13 entreprises employant 50 salariés et plus. Elles assurent à elles seules plus de 75,0% des emplois salariés relevant du tourisme. Les unités de 10 salariés et plus ont toutes choisi le statut de société ; 72,4% sont des SARL. Les entreprises du tourisme se concentrent dans la province Sud qui regroupe 75,8% des entreprises touristiques et la quasi-totalité des emplois salariés. 12,8% des entreprises exercent leur activité dans la province Nord et 11,4% se situent dans la province des Iles Loyauté. Ces deux dernières provinces assurent respectivement 5,8% et 3,0% des emplois salariés touristiques.

L'hébergement touristique qui regroupe les hôtels et les autres moyens d'hébergement reste le plus gros employeur

## SECTEUR DU TOURISME PAR PROVINCE



## ENTREPRISES PAR FORME JURIDIQUE

	Personne physique	SARL	Société Anonyme	Société en Nom Collectif	Autres*	GIE	Total
Hôtels	7	42	16	-	1	-	66
Autres moyens d'hébergement	56	21	-	-	14	5	96
Restaurants	275	179	-	-	12	-	466
Cafés	19	8	1	1	2	-	31
Transport touristique	122	81	1	-	7	-	211
Agences de voyages	58	25	4	-	11	1	99
Autres activités touristiques	61	46	1	2	35	1	146
<b>Ensemble</b>	<b>598</b>	<b>402</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>82</b>	<b>7</b>	<b>1 115</b>

Source : ISEE \* Y compris EURL.

Unité : nombre

du secteur : 35,6% des salariés du tourisme pour seulement 15,0% des entreprises touristiques.

<b>Hôtels</b>		
	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Entreprises	65	66
Salariés	1 211	1 320

Grands consommateurs de main d'œuvre *les hôtels* qui représentent 5,9% des entreprises du tourisme assurent toujours à eux seuls 34,4% des emplois salariés touristiques. Les entreprises de 1 à 9 salariés représentent 36,4% des unités du groupe "hôtels", 48,5% occupent 10 salariés et plus; 15,2% ne comptent aucun personnel salarié. 87,9% des hôtels sont constitués en société dont plus de 60,0% en SARL. 45 établissements sont implantés dans la province Sud. La province Nord et la province des Iles Loyauté comptent respectivement 16 et 5 hôtels.

<b>Autres moyens d'hébergement</b>		
	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Entreprises	88	96
Salariés	56	46

*Les autres moyens d'hébergement* concernent 8,6% des entreprises du tourisme et, contrairement aux hôtels, occupent seulement 1,2% des salariés. Regroupant aussi bien des hébergements touristiques

chez l'habitant, des terrains de camping que des équipements plus structurés tels que les gîtes, la grande majorité de ces unités ne sont formées que par le chef d'entreprise (aidé éventuellement par des membres de sa famille) : 82,3% des entreprises n'ont pas de personnel salarié ; 17,7% occupent 1 à 9 salariés. Près de 3 entreprises sur cinq ont un statut de "personne physique" ; plus de 21,9% des entreprises du groupe sont des SARL. 33 unités sont implantées dans la province Sud et 36 dans la province des Iles Loyauté. 27 se situent dans la province Nord.

<b>Restaurants</b>		
	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Entreprises	452	466
Salariés	976	1 074

Avec 466 entreprises en 2005, *les restaurants*, regroupant aussi bien des établissements de type traditionnel que de la restauration rapide, sont toujours les plus nombreux : ils représentent 41,8% des entreprises et occupent plus du quart des salariés du tourisme. Ce sont pour l'essentiel de petites unités : 46,8% des restaurants n'emploient aucun personnel salarié et près de la moitié occupent 1 à 9 salariés ; les entreprises de 10 salariés et plus ne représentent que 5,4% des restaurants. La prédominance des petites structures explique l'importance de la catégorie juridique "personne physique" : près de 3 restau-

rants sur 5 sont des entreprises individuelles. Parmi les entreprises ayant choisi le statut de société, la quasi-totalité est constituée en SARL. La grande majorité des restaurants exerce leur activité dans la province Sud ; 10,9% sont implantés dans la province Nord et 7,3% dans la province des Iles Loyauté.

<b>Cafés</b>		
	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Entreprises	32	31
Salariés	26	33

*Les cafés* représentent 2,8% des entreprises du tourisme et occupent seulement 0,9% de l'effectif salarié touristique. Comme pour les années précédentes, la petite entreprise est la plus fréquente dans le groupe puisque seulement 1 entreprise emploie plus de 10 salariés : près des trois quarts des cafés ne comptent aucun personnel salarié ; 22,6% occupent 1 à 9 salariés. 61,3% des cafés ont le statut de "personne physique". La plupart des entreprises sont implantées dans la province Sud.

<b>Transport touristique</b>		
	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Entreprises	192	211
Salariés	789	789

*Les entreprises de transport touristique* regroupent des unités des transports terrestre, maritime, aérien mais égale-

ment des entreprises de location de moyens de transport. En 2005, le transport touristique concerne 18,9% des entreprises du tourisme ; 20,6% des salariés touristiques relèvent de cette activité. Le transport aérien demeure le premier employeur des transports touristiques : 84,5% des salariés du groupe exercent leur activité dans "l'aérien". 77,7% des entreprises de transport touristique n'emploient aucun personnel salarié ; 19,0% occupent 1 à 9 salariés et seulement 3,3% 10 salariés et plus. Du fait de leur activité, 41,7% des entreprises ont opté pour le statut de société ; 57,8% sont des entreprises individuelles. Elles sont pour la grande majorité d'entre elles (78,7%) implantées dans la province Sud ; 10,4% se situent dans la province Nord et 10,9% dans la province des Iles Loyauté.

## Agences de voyages

	2004	2005
Entreprises	92	99
Salariés	215	213

*Les agences de voyages* réunissent les agences de voyages ou de tourisme, les représentants de compagnies aériennes ou maritime, les grossistes en voyages mais également les guides touristiques. En 2005, elles représentent 8,9% des entreprises du tourisme et occupent 5,6% des salariés du secteur. 74,7% des entreprises ne comptent aucun personnel salarié et 17,2% emploient 1 à 9 salariés ; seulement 8 entreprises occupent 10 salariés et plus. Du fait principalement du nombre important de guides touristiques 58,6% des unités du groupe ont un statut de "personne physique". La quasi-totalité des entreprises se situe dans la province Sud.

## Autres activités touristiques

	2004	2005
Entreprises	174	146
Salariés	391	359

*Les autres activités touristiques* se composent d'une multitude d'activités orientées vers les loisirs, le sport et la nature (plongée sous-marine, randonnées touristiques, location de vélos, etc.). Elles concernent 13,1% des entreprises liées au tourisme et 9,4% de l'effectif salarié touristique. L'emploi salarié y est très concentré : 2 entreprises assurent l'essentiel des emplois salariés du groupe. Plus des trois quarts des entreprises se limitent au chef d'entreprise et 13,7% occupent 1 à 9 salariés. L'entreprise individuelle concerne 41,8% des unités du groupe. 77,4% des autres activités touristiques sont implantées dans la province Sud ; les provinces Nord et Iles Loyauté regroupent respectivement 15,1% et 7,5%.

## LES RÉSULTATS DU TOURISME

### AVERTISSEMENT

Les résultats financiers des entreprises caractéristiques du tourisme reposent sur l'exploitation de fichiers d'origine administrative. 2004 est la dernière année pouvant être étudiée dans sa globalité.

En 2004, les entreprises relevant du tourisme ont réalisé un chiffre d'affaires de 47,9 milliards de F.CFP contre 43,1 milliards de F.CFP en 2003. L'augmentation du chiffre d'affaires observée en 2004 s'explique par celle du transport touristique, des autres activités touristiques et des HCR.

Les hôtels, cafés et restaurants (HCR) occupent toujours la première place en matière de ventes de produits touristiques :

ils génèrent 42,3% du chiffre d'affaires du tourisme. Au sein des HCR, les restaurants assurent un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires (59,7%) du groupe. L'hébergement touristique arrive en seconde position et réalise 37,6% du chiffre d'affaires des HCR ; 2,8% du chiffre d'affaires émanent des cafés.

Le transport touristique assure 34,8% du chiffre d'affaires du tourisme. Il est suivi par les

autres activités touristiques (14,5%).

Quant aux agences de voyages, elles représentent 8,4% du chiffre d'affaires des entreprises touristiques.

En 2004, l'activité touristique reste concentrée en terme de chiffre d'affaires : la majeure partie du chiffre d'affaires est réalisée par un nombre restreint d'entreprises notamment au sein du transport touristique et

# ENTREPRISES TOURISTIQUES

des autres activités touristiques : la présence de grandes entreprises (compagnies aériennes et établissement de jeux) explique

cette forte concentration. Dans les agences de voyages moins de 10 entreprises réalisent près de 80,0% du chiffre

d'affaires. Au sein des hôtels, cafés et restaurants, plus de 6,0% des entreprises réalisent la moitié du chiffre d'affaires.

## RÉSULTATS DES ENTREPRISES TOURISTIQUES

2000	Entreprises	Salariés**	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
Hôtels, cafés, restaurants	592	2 119	18 833	7 074
Transport touristique	171	572	10 259	4 190
Agences de voyages	74	166	3 874	831
Autres activités touristiques	154	330	5 425	3 841
<b>Total</b>	<b>991</b>	<b>3 187</b>	<b>38 391</b>	<b>15 937</b>

2001*	Entreprises	Salariés**	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
Hôtels, cafés, restaurants	622	2 200	18 749	7 433
Transport touristique	182	602	11 163	2 488
Agences de voyages	80	182	3 342	826
Autres activités touristiques	153	355	5 876	4 489
<b>Total</b>	<b>1 037</b>	<b>3 338</b>	<b>39 129</b>	<b>15 235</b>

2002*	Entreprises	Salariés**	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
Hôtels, cafés, restaurants	611	2 115	18 069	7 279
Transport touristique	162	629	11 168	2 078
Agences de voyages	89	189	3 819	920
Autres activités touristiques	163	383	5 911	4 504
<b>Total</b>	<b>1 025</b>	<b>3 316</b>	<b>38 967</b>	<b>14 780</b>

2003*	Entreprises	Salariés**	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
Hôtels, cafés, restaurants	628	2 100	18 667	7 690
Transport touristique	164	726	14 455	4 958
Agences de voyages	91	198	3 863	881
Autres activités touristiques	163	361	6 080	4 803
<b>Total</b>	<b>1 046</b>	<b>3 384</b>	<b>43 066</b>	<b>18 332</b>

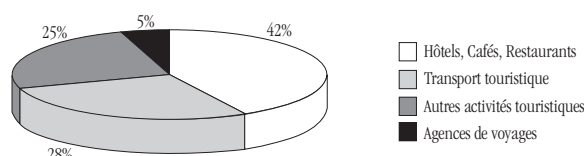
2004*	Entreprises	Salariés**	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
Hôtels, cafés, restaurants	637	2 269	20 302	8 893
Transport touristique	192	789	16 686	5 951
Agences de voyages	92	215	4 010	1 040
Autres activités touristiques	174	391	6 942	5 421
<b>Total</b>	<b>1 095</b>	<b>3 664</b>	<b>47 940</b>	<b>21 304</b>

Source : ISEE \* Provisoire. \*\* Nombre moyen de salariés.

Unités : nombre, million F.CFP, %

La valeur ajoutée dégagée par l'ensemble des activités relevant du tourisme est estimée à 21,3 milliards de F.CFP en 2004. Avec une valeur ajoutée de près de 9 milliards de F.CFP, les hôtels, cafés et restaurants sont à l'origine de 41,7% de la valeur ajoutée des activités du tourisme. Ils sont suivis par les transports touristiques, puis les autres activités touristiques et les agences de voyages. En 2004, le poids du tourisme dans le PIB était estimé à 3,9%.

## RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE



La clientèle des entreprises touristiques néo-calédoniennes ne se limite pas aux touristes non résidents. Les Néo-Calédoniens participent également à l'activité du tourisme en

consommant "local". Les résidents vont à l'hôtel, au restaurant, font de la plongée sous-marine, utilisent les transports touristiques, etc, que ce soit pendant des vacances en Nou-

# ENTREPRISES TOURISTIQUES

velle-Calédonie ou non. Si l'on enlève du chiffre d'affaires des entreprises touristiques les dé-

penses des touristes non résidents, calculées à partir des résultats d'enquête, la diffé-

rence correspond en partie à la consommation des résidents en produits touristiques.

## POIDS DU SECTEUR DU TOURISME

	2000	2001*	2002*	2003*	2004*
Entreprises	991	1 037	1 025	1 046	1 095
Salariés	3 187	3 338	3 316	3 384	3 664
Chiffre d'affaires	38 391	39 129	38 967	43 066	47 940
Valeur ajoutée	15 937	15 235	14 780	18 332	21 304
<b>PIB</b>	<b>3,6%</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,9%</b>

Source : ISEE \* Provisoire.

Unités : Nombre, million F.CFP

# MÉTHODOLOGIE

## DÉPENSES DES TOURISTES NON RÉSIDENTS

Les résultats relatifs à la dépense des touristes non résidents pour l'année 2005 sont estimés à partir des résultats d'une enquête menée au cours de la période avril 2000 à février 2001 sur un échantillon de tous les vols au départ de l'aéroport international de La Tontouta. L'objectif était de pouvoir estimer les grandes masses de dépenses par activité caractéristique (hôtellerie, restauration, transport touristique, loisirs, etc.) et selon la résidence des touristes, tous n'ayant pas le même comportement en matière de dépenses. Le questionnaire permettait de faire la différence entre les dépenses effectuées avant le séjour en Nouvelle-Calédonie et pendant le séjour sur le territoire.

## ENTREPRISES TOURISTIQUES

Les résultats des entreprises caractéristiques du tourisme reposent sur l'exploitation simultanée de plusieurs fichiers administratifs disponibles : le fichier du RIDET, le fichier de l'impôt sur les sociétés et celui du réel simplifié.

L'exploitation du fichier du RIDET a permis de sélectionner les activités "touristiques".

Les activités caractéristiques du tourisme sont celles qui sont "principalement" destinées à satisfaire les besoins des touristes ou celles dont le niveau d'activité est très directement lié au phénomène touristique (réalisation d'une partie importante de leur chiffre d'affaires avec les touristes).

Ainsi ont été retenus pour rentrer dans l'étude de la production "touristique" calédonienne, les codes d'activité de la NAF (Nomenclature d'Activité Française) présentés dans le tableau ci-après, qui permettront de sélectionner les entreprises dans les fichiers utilisés. Toutefois, la sélection des codes d'activité de la NAF retenue ici n'est pas exhaustive : l'activité des commerces de détail spécialisés (essentiellement le commerce touristique, curios et duty free) étant mal connue, les données s'y reportant ont été exclues de l'étude.

Il est important de noter que ne sont retenues dans cette étude de la production que les entreprises résidentes sur le territoire.

Les activités caractéristiques du tourisme qui se retrouvent identifiées dans la NAF sont dites "activités caractéristiques individualisées" dans la NAF ; leur définition repose sur l'énumération des groupes de la NAF qui les composent, c'est le cas du groupe des Hôtels-Cafés-Restaurants ainsi que des agences de voyages (qui comprend également les agences de tourisme).



D'autres activités, bien que très directement concernées par le phénomène touristique, ne peuvent pas être individualisées dans la NAF ; ce sont des activités pour lesquelles le tourisme ne constitue qu'un débouché accessoire (entreprises de services, par exemple), ou encore des activités qui ne peuvent pas être isolées grâce à la nomenclature utilisée. Ces activités ne sont pas considérées comme activités caractéristiques du tourisme. Cependant, nous avons sélectionné, pour chacun des codes de la NAF répertoriés, des entreprises qui nous paraissent directement concernées par le tourisme.

Ainsi, pour le groupe "Transports", nous avons retenu, outre les entreprises de transport aérien, les entreprises de transport maritime et terrestre à vocation touristique, les agences de location de moyens de transport. Pour les autres activités touristiques,

ont été retenues les entreprises d'activités nautiques (plongée), sportives (golf), de jeux (casino), d'organisation d'excursions touristiques, de location de matériel de plage, de chevaux, etc.

La sélection des activités "touristiques" réalisée sur le fichier RIDET a été rapprochée du fichier de l'impôt sur les sociétés et de celui du réel simplifié qui donnent des informations notamment sur le chiffre d'affaires de l'entreprise lorsque celle-ci est assujettie à l'un ou l'autre régime.

Il convient de préciser que les entreprises ont été sélectionnées selon leur activité principale déclarée. Par ailleurs, les entreprises sélectionnées par leur activité principale ont parfois d'autres activités non liées au tourisme, et dans ce cas il ne nous est pas possible de faire la part, dans leur chiffre d'affaires, de ce qui est redevable au tourisme et de ce qui ne l'est pas.

Code Naf	Activité
<b>HOTELS-CAFÉS-RESTAURANTS</b>	
551A	Hôtel avec restaurant
551C	Hôtel de tourisme sans restaurant
551D	Hôtel de préfecture
552A	Auberge de jeunesse et refuges
552C	Exploitation de terrains de camping
552E	Autres hébergements touristiques
553A	Restauration de type traditionnel
553B	Restauration de type rapide
554A	Cafés tabacs
554B	Débites de boissons
<b>AUTRES ACTIVITÉS TOURISTIQUES</b>	
927A	Jeux de hasard et d'argent
927C	Autres activités récréatives
926C	Autres activités sportives
925C	Gestion du patrimoine culturel
925E	Gestion du patrimoine naturel
<b>TRANSPORTS</b>	
602A	Transports urbains de voyageurs
602B	Transports routiers réguliers de voyageurs
602E	Transports de voyageurs par taxis
602G	Autres transports routiers de voyageurs
611B	Transports côtiers
621Z	Transports aériens réguliers
622Z	Transports aériens non réguliers
711Z	Location de véhicules automobiles
712A	Location d'autres matériels de transport terrestre
712E	Location d'appareils de transport aérien
714B	Location d'autres biens personnels et domestiques
<b>633Z AGENCES DE VOYAGES</b>	

## EMPLOI TOURISTIQUE

Inventorier et analyser l'emploi dans le tourisme pose un certain nombre de problèmes liés aux sources disponibles (nomenclature utilisées, date de dénombrement...).

La CAFAT semble pour le moment le seul organisme possédant des données fiables sur l'emploi et éditées régulièrement. Toutefois, il serait erroné de prétendre que les données issues du fichier de la CAFAT reflètent exactement l'emploi

généralisé par le tourisme.

L'estimation de l'emploi salarié dans le tourisme a pu être réalisée en rapprochant le fichier CAFAT de celui du RIDET.

La plupart des activités liées au tourisme ont été répertoriées. Toutefois, certaines activités à portée indéniablement touristique, mais ne faisant pas l'objet de codes spécifiques, n'ont pas pu être identifiées. C'est le cas par exemple des commerces spé-

cialisés tels les curios et les duty-free. Cependant à partir de la liste des sociétés agréées au régime des ventes en détaxation partielle, l'effectif salarié employé dans les duty free a peut être identifié. Pour les années 2001 à 2005, la liste des sociétés agréées à ce régime ne nous a pas été communiquée.

Le nombre de salariés déclaré à la CAFAT est calculé en moyenne sur l'année.